

Jean Paul Rékanga, 18 décembre 2008

## LES TONS DES LANGUES BANTOUES DU GABON

*Jean Paul Rékanga*  
(GRELACO-UOB)  
rekangajeap@yahoo.fr

*(Nouvelle version 18 décembre 2008)*

Cette étude vise à donner une vue générale de la tonalité des langues bantoues du Gabon, laquelle est sans conteste le parent pauvre des travaux existant sur ces langues. Elle présente également pour la première fois l'application à un grand nombre de langues d'un certain nombre de points de vue théoriques que nous défendons depuis quelques années, à savoir la subdivision typologique des tons structurels en tons fixes et tons flottants [1], et la notion de dynamique tonale. Dans le même temps, elle révèle la place importante qu'occupent les tons intonatifs [2] dans la compréhension et l'explication d'un grand nombre de phénomènes tonals observés dans les langues bantoues du Gabon et qui semblaient jusqu'à maintenant insolubles ou trop facilement étiquetés types tonals ou cas tonals. D'ailleurs, c'est ici l'occasion de croire que la découverte des tons intonatifs et leur rôle particulier dans les changements tonals notés dans ces langues auront pour conséquence positive de booster leurs études tonales, soit par la production de nouveaux travaux, soit par une relecture des anciennes publications. Dans tous les cas, la présence des tons intonatifs dans les langues bantoues du Gabon indique clairement qu'il faut prendre en compte l'intonation dans l'analyse de la tonalité de ces langues.

Le travail en lui-même est subdivisé en six sections. Dans la section 1 nous parlons de l'importance des tons dans les langues bantoues du Gabon. Dans la section 2 nous faisons l'inventaire des tons phonétiques, tandis qu'à la section 3 nous présentons un exposé sur les tons structurels relevés dans les langues bantoues du Gabon. Les sections 4 et 5 traitent respectivement de la dynamique tonale et des processus tonals. Enfin la section 6 présente une contrainte tonale assez répandue dans les langues bantoues du Gabon et que nous avons dénommée *contrainte préfixale*.

### 1. L'importance des tons dans les langues bantoues du Gabon

Les tons jouent un rôle très important dans les langues bantoues parlées au Gabon. A ce titre, ils participent à la distinction lexicale et/ou grammaticale des mots et des morphèmes. Pour l'exemple, une forme d'expression telle que *abɛɲ* en fang (A75), signifie « sein » ou « cuisse » selon qu'elle est réalisée avec des tons bas (àbɛɲ) ou moyens (ābɛɲ). Et en ndaʒa (B28), les préfixes substantival et verbal de classe 2 qui ont tous deux la forme *ba* se distinguent uniquement par les tons. Le préfixe substantival a le ton bas comme dans le mot

ci-contre (bàdzà:nɔ́ɔ̀ « travailleurs »), tandis que son correspondant verbal a le ton haut, ainsi qu'il apparaît dans la forme verbale suivante (...bátá:mbà « ...jouent »).

## 2. Les différents tons relevés dans les langues bantoues du Gabon

Cinq niveaux tonals sont généralement relevés dans les langues bantoues du Gabon. Il s'agit du ton haut, du ton haut-abaisse, du ton moyen, du ton bas et du ton surbaissé. Dans la représentation phonétique de l'énoncé, ils sont respectivement notés comme suit : un accent aigu pour le ton haut, un trait vertical pour le ton haut-abaisse, un trait horizontal pour le ton moyen, un accent grave pour le ton bas, et un accent grave précédé d'une flèche dont la pointe est dirigée vers le bas pour le ton surbaissé. Les exemples suivants qui proviennent du fang (A75) et du myènè-nkomi (B11e) illustrent parfaitement ce qui vient d'être dit :

- |     |                    |            |               |                    |
|-----|--------------------|------------|---------------|--------------------|
| (1) | ton haut :         | [ kín ]    | « cou »       | (fang A75)         |
| (2) | ton haut-abaisse : | [ ákyík ]  | « couper »    | (fang A75)         |
| (3) | ton moyen :        | [ ābēɲ ]   | « sein »      | (fang A75)         |
| (4) | ton bas :          | [ èpá ]    | « un os »     | (myènè-nkomi B11e) |
| (5) | ton surbaissé :    | [ òkìl↓ì ] | « une route » | (myènè-nkomi B11e) |

Sans doute par symétrie au ton surbaissé (appelé également ton supra bas) que l'on rencontre dans de nombreuses langues bantoues du Gabon, certains auteurs comme Kwèenzi Mikala (1989 : 305) ont cru relever en punu (B43) un ton supra haut (noté par un double accent aigu). Or, nos recherches sur ce point infirment l'existence d'un ton supra haut en punu. A la place, les informateurs sollicités réalisent un ton modulé descendant dont la voyelle porteuse est systématiquement légèrement allongée sous l'effet de l'accent. Dans les illustrations qui sont données ci-dessous, la colonne de gauche reprend un certain nombre de mots fournis par Kwèenzi Mikala [3] dans son article pour exemplifier le fameux ton supra haut, tandis la colonne de droite présente les réalisations tonales de ces mêmes mots telles qu'elles ressortissent de notre enquête. On peut clairement voir que là où Kwèenzi Mikala note un ton supra haut, nous transcrivons de notre côté un ton modulé descendant :

- |      |    |           |                  |    |              |               |
|------|----|-----------|------------------|----|--------------|---------------|
| (6)  | a. | [ élábi ] | «il voit »       | b. | [ élâ·bɔ̀ ]  | « même sens » |
| (7)  | a. | nyéma     | «vantes-toi »    | b. | [ jê·mɔ̀ ]   | « même sens » |
| (8)  | a. | nyúnga    | «tourne » !      | b. | [ jû·ngɔ̀ ]  | « même sens » |
| (9)  | a. | [ pēsì ]  | « serment »      | b. | [ pê·sɔ̀ ]   | « même sens » |
| (10) | a. | màpáǵà    | « contestation » | b. | [ màpâ·gɔ̀ ] | « même sens » |
| (11) | a. | màbáǵa    | « carrefour »    | b. | [ màbâ·gɔ̀ ] | « même sens » |

Trois des cinq tons ponctuels cités au début de cette section, à savoir le ton haut, le ton haut-abaisse et le ton bas, forment, en se combinant, des tons modulés. En voici quelques exemples :

- (12) haut-bas [ móyè:tô ] « femme » (tsogo B31)
- (13) haut-haut-abaisse : [ á':nà]] « les enfants » (himba B36)
- (14) haut-abaisse-bas : [ ábyá<sup>h</sup> ] « celui qui est venu » (myènè-nkomi B11e)
- (15) bas-haut : [... yédèkǎ... ] « ...menton... » (tsogoB31)

### 3. Les tons structurels

Des cinq tons ponctuels relevés dans les langues bantoues parlées au Gabon, trois seulement sont structurels. Il s'agit du ton haut, du ton bas et du ton moyen. Les deux tons restants, c'est-à-dire le ton haut-abaisse et le ton supra bas, s'expliquent systématiquement par règles et relèvent de ce fait du niveau phonétique.

Les tons structurels haut et bas se subdivisent en deux sous-types : tons fixes et tons flottants, tandis que le ton moyen est toujours fixe. Nous entendons par ton fixe, tout ton structurel qui entretient un rapport naturel avec une unité porteuse de tons et par ton flottant, tout ton structurel qui n'a pas de correspondant sur la ligne segmentale.

Les tons structurels peuvent être lexicaux ou dérivés. Lorsqu'ils sont lexicaux, ils appartiennent toujours au niveau tonal du morphème. Pour illustrer ce que nous venons de dire, on peut partir du mot tsogo *òkàndò* qui signifie « banane ». Celui-ci est constitué de deux morphèmes qui sont le préfixe nominal et le thème. Chacun de ces deux morphèmes possède une mélodie segmentale et une mélodie tonale que nous représentons comme ci-dessous :

- a. Préfixe nominal : / o+ /, / B /
- b. Thème nominal : / +kòNdò /, / BB /

De son côté, le mot suivant *ɲě* qui signifie « sa mère » et qui provient du fang-ntumu (Ondo Mebame 1992), est réalisé uniquement par son thème nominal dont les mélodies segmentale et tonale sont respectivement : / +nyɛ / et / H b /.

Dans la représentation phonologique de l'énoncé, les tons lexicaux fixes sont transcrits avec des lettres majuscules (H pour ton lexical haut fixe, B pour ton lexical bas fixe), tandis que les tons lexicaux flottants sont marqués par des lettres en minuscule (h pour ton haut flottant, b pour ton lexical bas flottant).

Si l'on veut maintenant montrer le rapport naturel qui unit les tons lexicaux fixes cités ci-dessus à leurs unités porteuses des plans segmentaux, il suffit de recourir simplement à des représentations non linéaires se réduisant à deux niveaux ordonnés tel qu'au niveau supérieur, on ait la représentation de la mélodie segmentale du morphème et au niveau inférieur, la

représentation de sa mélodie tonale. Les tons lexicaux fixes sont alors placés juste en dessous de leurs unités porteuses du niveau segmental. Ou encore :

(16) / o+ kɔNdɔ /

B B B

(17) / +nyɛ /

B h

Dans l'exemple (17) ci-dessus, on peut voir nettement le décalage qu'il y a entre le ton lexical haut flottant final et la voyelle / ɛ / qui est l'unité porteuse du ton lexical bas fixe qui se trouve juste en dessous d'elle. Cet écart entre les deux unités permet de la sorte de fixer le caractère flottant du ton lexical haut final.

Si maintenant on veut associer concrètement un ton lexical fixe à son unité porteuse de tons, il suffit de tracer simplement une ligne verticale en pointillé qui va relier les deux unités. C'est ce que montrent les exemples (18) et (19) ci-après :

(18) [ o [ kɔNdɔ ] ]

·  
·  
·  
B B B

(association des tons lexicaux fixes)

(19) [ nyɛ ]

·  
·  
B h

(association du ton lexical fixe)

Lorsque les tons structurels flottants sont dérivés, il y a lieu de distinguer entre tons flottants dérivés de tons lexicaux fixes après élimination de leurs unités porteuse de tons (UPT) et tons flottants dérivés par insertion. Les premiers résultent de l'application d'un certain nombre de processus phonologiques tels que la prénasalisation, la semi-vocalisation, l'élision ou la resyllabification; ces quatre processus phonologiques ayant en commun de priver le ton lexical fixe de son correspondant segmental, ce qui, par voie de conséquence, transforme le ton lexical fixe en un ton lexical flottant. Les exemples suivants illustrent ce que nous venons de dire:

(20) prénasalisation

[ N [ b u t e ] ] (myènè-nkomi B11e)

·  
·  
·  
B H  
(forme sous-jacente intermédiaire)

[ N b u t e ]

    |   |  
    b   H

(prénasalisation de / N / plus flottement du / B /)  
(autres règles)

[mbúté] « une bouteille » (c19)

(21) semi-vocalisation

[ mo [ aNdy a ] ] (tsogo B31)

    |   |  
    B   B   H

(forme sous-jacente intermédiaire)

[ mw [ aNdy a ] ]

    |   |  
    b   B   H

(semi-vocalisation de / o / plus flottement du / B /)  
(autres règles)

[mwâ:nz<sup>↓</sup>à] « toit » (c13)

(22) élision

[ mi [ i l i ] ] (ndaɟa B20)

    |   |  
    B   B   H

(forme sous-jacente intermédiaire)

[ m<sup>(i)</sup> [ i l i ] ]

    |   |  
    b   B   H

(élision de / i / plus flottement du / B /)  
(autres règles)

[mì:lí] « arbres » (c14)

(23) resyllabification

PN1                      Thème                      (fang-ntumu A75a)

A N                      A N A N

|                      | | |

o                      o o o

|                      | |

m                      ɔ n

|                      |

B                      H

(représentation sous-jacente intermédiaire)

Thème  
 A N A N  
 | | | |  
 ° ° ° °  
 | | |  
 m ɔ n  
 |  
 b H  
 (resyllabification du mot plus flottement du / B /)  
 (autres règles)  
 [mɔn] « enfant » (c11)

A l'opposé, les tons flottants dérivés par insertion ne ressortissent d'aucune contrainte phonématique et ne relèvent donc pas du lexique. Il s'agit en fait de tons phonologiques n'ayant aucune fonction distinctive. Pour cette raison, nous considérons qu'ils appartiennent au domaine de l'intonation, car nous y classons tous les faits prosodiques qui n'ont pas de fonction distinctive dans le mot. Sur la base de ce qui précède, nous désignons ces tons flottants dérivés par insertion du terme de *tons intonatifs*. Les tons intonatifs sont exclusivement flottants et au nombre de deux (haut et bas). Dans la représentation phonologique de l'énoncé, ils sont symbolisés par des lettres alphabétiques en minuscule précédés d'un rond (°h pour ton intonatif haut et °b pour ton intonatif bas). Lorsqu'ils sont insérés dans le cours de la dérivation des mots ou des morphèmes, ils assignent à ceux-ci des profils tonaux particuliers par rapport à un certain nombre de contraintes grammaticales (phonologico-syntaxique, sémantico-syntaxique ou encore morphologique). Ainsi en myènènkomi, l'insertion d'un ton intonatif bas à la marge droite de la ligne tonale du thème adjectival +volò HH « grand » du mot adjectival qualificatif en emploi défini, transforme complètement, après application de la règle d'association de ce ton intonatif, la structure tonale entièrement haute de cette unité lexicale en une structure tonale entièrement basse, dans tous les cas elle apparaît ailleurs que devant un pronom connectif ou un verbe relatif d'une part, et d'autre part ailleurs que entre deux pronoms connectifs:

- (27) [ vo l o ]  
 H  
 (forme sous-jacente intermédiaire)
- [vo l o ]  
 H °b  
 (insertion d'un ton intonatif /°b/ à la marge droite de la ligne tonale)
- [ v o l o ]  
 (H) °b  
 (double association du /°b/ plus effacement du /H/)  
 (autres règles)  
 (cf. [èzɔm' éβòlò] « le gros objet »)

En tsogo où la structure du substantif est *Préfixe nominal +Thème*, le préfixe nominal a structurellement le ton bas (B+), tandis que les thèmes nominaux ont les quatre schèmes

tonals du bantou: +HH, +BB, +HB et +BH. Or, le préfixe nominal a au moins trois réalisations tonales différentes (ton bas, ton haut et ton descendant) que le ton radical du thème ne peut pas expliquer. De leur côté, les thèmes nominaux présentent également des variétés de réalisation tonale qui ne trouvent pas d'explication par les tons lexicaux fixes ou flottants. Par exemple, le thème nominal à schème tonal +HH peut avoir les sorties suivantes: [ó ó], [ò ó], [ò ô], etc. Nous disons donc que lors de la dérivation d'un substantif à thème nominal HH, un ton intonatif bas peut être inséré dans la strate du thème à la marge gauche de la ligne tonale de ce morphème, pour transformer son ton H radical en un ton B comme dans les exemples (28) et (29) donnés ci-dessous:

(28) [mòpèpé...] « rejet de bananier... »

(29) [yètèté...] « arbre... »

mais:

(30) [yòtsónḡó...] « dans la chambre... »

De même, nous soutenons qu'après le processus morphologique d'adjonction du préfixe nominal au thème HH, la langue tsogo peut là aussi insérer des tons intonatifs haut et bas respectivement aux deux marges tonales du mot ainsi formé, pour modifier sa tonalité initiale et finale. Ce qui permet d'expliquer respectivement les sorties haute et descendante du préfixe nominal, ainsi que le ton descendant final du thème qui s'observe fort justement en contexte de fin de phrase ou devant pause. C'est ce qu'illustrent les exemples (31) et (32) ci-dessous:

(31) [ébd:ḡḡô] « oeuf »

(32) [βitsò:ḡḡô] « une petite chambre »

Toutes ces opérations phonologiques mettant en jeu des tons intonatifs suggèrent une analyse modulaire des processus tonals concourant à la formation du mot. Ceci veut dire que les règles phonologiques relatives aux tons lexicaux doivent être traitées dans un module lexical, tandis que celles impliquant des tons intonatifs doivent l'être dans un autre module dit intonatif. Dans cette perspective, la sortie du module lexical est nécessairement l'entrée du module intonatif, et vice-versa.

#### 4. La dynamique tonale

Les tons fixes et les tons flottants ne sont pas figés. Les premiers peuvent devenir des tons flottants, à la suite de l'application d'un certain nombre de règles phonologiques telles que la prénasalisation, la semi-vocalisation, l'élision ou la resyllabification (Voir ex.20-23). Les seconds deviennent systématiquement des tons fixes, dès lors qu'ils sont associés à des unités porteuses de tons. C'est ce qu'illustrent les exemples (33) et (34) ci-après:

(33) [laḡ] (jiwe B80.1)  
 |  
 H b  
 (forme sous-jacente intermédiaire)

[laŋ]

↑    ↘  
H   b

(association du ton lexical bas flottant plus création d'un contour tonal /HB/)

---

[laŋ]

∧  
H B

(forme sous-jacente intermédiaire)

[Nbo [laŋ]]

∧  
H H B

(adjonction du formatif /+Nbo+/, /H/ de l'accompli)  
(autres règles)

=> [m̀̀mbólaŋ] « j'ai lu »

(34) [anto] (myèn-adyumba B11d)

∧  
H °b

(forme sous-jacent intermédiaire)

[anto]

∧    ↘  
H   °b

(association du ton intonatif bas plus création d'un contour tonal /HB/)

---

[anto]]

∧  
H B

(forme sous-jacent intermédiaire)

[mo [anto]]

∧  
B H B

(adjonction du préfixe primaire /+mo+/, /B/ de classe1)  
(autres règles)

=> [̀̀ŋwántô] « une femme , une épouse »

On peut clairement voir que dans les deux premières parties des deux dérivations données ci-dessus, les deux tons flottants sont bel et bien marqués par des lettres alphabétiques en minuscule ainsi que le veut le point de vue théorique que nous défendons ici. Par contre, dans la seconde partie de la dérivation, juste après la ligne horizontale, les deux tons flottants se sont mués en deux tons bas fixes, à la suite de leur association à l'unité porteuse de tons disponible dans leur morphème respectif. Ce qui est marqué ici par des lettres alphabétiques en majuscule. De plus, pour ce qui est du ton intonatif bas de l'exemple (34), il devient automatiquement un ton lexical (c'est-à-dire un ton qui fait partie d'un profil tonal donné du

mot ou du morphème), lorsqu'il s'associe à une unité porteuse de tons de l'une ou l'autre de ces deux unités lexicales.

## 5. Les processus tonals

Les processus tonals relevés dans les langues bantoues du Gabon se repartissent en deux groupes, selon qu'ils se rapportent aux tons fixes ou aux tons flottants. Au nombre des processus tonals liés aux tons fixes, nous notons généralement l'association des tons lexicaux fixes, la propagation tonale, le principe du contour obligatoire (PCO). Les exemples de dérivations ci-après illustrent chacun des processus qui viennent d'être énumérés :

(35) [ m ε n ε ] (myènè-nkomi B11e)

H H  
(forme sous-jacente)

[ m ε n ε ]

H H

(association des tons lexicaux fixes)  
(autres règles)

[méné...] « demain... »

(cf. [méné n' ìmbàn<sup>h</sup>ì] « demain et après-demain »)

(36) [ l i l ] (mbaama B 62)

B  
(forme sous-jacente)

[ l i l ]

B

(association du ton lexical fixe)  
(autres règles)

[òlì<sup>h</sup>à] « pleurer » (c115)

(37) [ b om ] o ] (tsogo B31)

H

(forme sous-jacente intermédiaire)

[ b om ] o ]

H

(propagation du ton haut fixe) [4]  
(autres règles)

[bòmòà] « frapper » (infinitif sans préfixe)

(38) [ kuNd ] ug ] ]  
 |  
 B  
 (forme sous-jacente intermédiaire)  
 [ k uNd ] ug ] ]  
 | - - -  
 B  
 (propagation du ton bas fixe)  
 (autres règles)  
 [kúndù:ɣâ] ~ [kûndù:ɣâ] « ressusciter » (infinitif sans préfixe)

(39) [ m ε n ε ] (myènè-nkomi B11e)  
 | |  
 H H  
 (forme sous-jacente intermédiaire)  
 [ m ε n ε ]  
 √  
 H  
 (application du PCO)  
 [méné...] « demain... »  
 (cf. [méné n' ìmbàn<sup>ɛ</sup>] « demain et après-demain »)

(40) [ ny a m a ] (wumvu B 24)  
 | |  
 B B  
 (forme sous-jacente intermédiaire)  
 [ ny a m a ]  
 √  
 B  
 (application du PCO)  
 (autres règles)  
 bényàmà « animaux » (cl2+10)

En ce qui concerne les tons flottants, les processus tonals suivants sont généralement identifiés : l'insertion tonale, l'association et l'effacement des tons flottants. Notons que l'association d'un ton flottant à une ou plusieurs unités porteuses de tons d'une unité linguistique vise toujours à modifier partiellement ou totalement sa structure tonale. Cet objectif, le ton flottant l'atteint de deux manières, soit en éliminant le ou les tons qui sont associés à l'unité linguistique, soit en créant un contour tonal avec l'un ou l'autre des tons de cette unité linguistique. Enfin dans toutes les langues bantoues parlées au Gabon sur lesquelles nous avons travaillé pour le compte de cette étude, l'effacement du ton flottant dérivé par flottement du ton lexical du niveau préfixal, relève, non pas d'un conditionnement phonologique, mais d'une contrainte morphologique que nous avons dénommée *contrainte préfixale*. Ce sujet sera abordé dans la section suivante. En attendant, voici des exemples de dérivation illustrant les trois processus tonal en rapport avec les tons flottants:

(36) [ g o k ] a ] ] (myènè-nkomi B11e)  
 B B  
 (forme sous-jacente intermédiaire)  
 [ g o k ] a ] ]  
 °h B B  
 (insertion du ton intonatif / °h / à la marge gauche de la structure tonale)  
 (autres règles)  
 [yókókà] « appeler » (c117+10bis)

(37) [ paNdy ] aNg ] an ] ] (tsogo B31)  
 H  
 (forme sous-jacente intermédiaire)  
 [ paNdy ] aNg ] an ] ]  
 °b H  
 (insertion du ton intonatif / °b / à la marge gauche de la structure tonale)  
 (autres règles)  
 [pànzàngâ:nʷà] « se disputer » (infinitif sans préfixe)

(38) [ o [ k i l i ] ] (myènè-nkomi B11e)  
 °h B  
 (forme sous-jacente intermédiaire)  
 [ o [ k i l i ] ]  
 °h B  
 (double association du /°h/ plus double dissociation du /B/)  
 (autres règles)  
 (cf. [iná n'ókífi] « c'est le nom d'une rue »)

(39) [ l a m ] ə ] ] (fang-mekè A75c)  
 H b H  
 (forme sous-jacente intermédiaire)  
 [ l a m ] ə ] ]  
 H b H  
 (association du / b / plus création d'un contour tonal / BH /)  
 (autres règles)  
 [lámə] « piège » !

- (40) [Augt [ge [[ mwato [ mwato ]]]] [ (himba B36)  
 |            H    b            H  
 (forme sous-jacente intermédiaire)
- [Augt [ge [ mwato [ mwato ]]]] [  
 |            H    (b)            H  
 (effacement du ton lexical / b /)  
 (autres règles)  
 [yémwátómwátó...] « la grande femme... »  
 (cf. [yémwátómwátó y' éká:à] « la grande femme »)

## 6. La contrainte préfixale

Toutes les langues bantoues du Gabon sur lesquelles nous avons travaillé pour le compte de cette étude, présentent une contrainte tonale qui s'applique au ton du préfixe nominal. Cette contrainte tonale que nous dénommons *contrainte préfixale* s'énonce comme suit :

*Le ton du préfixe nominal ne peut être porté  
 que par son unité porteuse de tons.*

Ceci explique la raison pour laquelle dans ces langues, le ton du préfixe nominal n'est pas réalisé au niveau de surface, lorsque son unité porteuse de tons en vient à disparaître ou à cesser d'être interprétée comme telle. C'est qu'il est purement et simplement effacé. On a ainsi les exemples suivants :

### a) dans le cas de la disparition de l'unité porteuse de tons

- (41) [ N [ ny a r a ] ] (wumvu B24)  
 |            |            |  
 B        H    B  
 (forme sous-jacente intermédiaire)
- [ (N) [ ny a r a ] ]  
 |            |            |  
 b        H    B  
 (élision du / N / plus flottement du / B / préfixal)
- [ ny a r a ]  
 |            |            |  
 (b) H    B  
 (effacement du / b / préfixal)  
 (autres règles)  
 [ɲára] « buffle » (cl9)

(42) [ mo [ m a ] ] (myènè-nkomi B11e)

B H  
(forme sous-jacente intermédiaire)

[ (mo) [ m a ] ]

b H

(effacement de / mo / plus flottement du / B / préfixal)

[ m a ]

(b) H

(effacement du / b / préfixal)

(autres règles)

[òmá] « une personne » (c11)

(43) [ mo [ k i l i ] ] (myènè-nkomi B11e)

B B

(forme sous-jacente intermédiaire)

[ (mo) [ k i l i ] ]

b B

(effacement de / mo / plus flottement du / B / préfixal)

[ k i l i ]

(b) B

(effacement du / b / préfixal)

(autres règles)

[òkìl<sup>4</sup>ɪ] « une route » (c13)

**b) dans le cas de la fin de l'interprétation d'un segment donné comme unité porteuse de tons**

(44) [ N [ b a n a ] ] (kandè B32)

B B

(forme sous-jacente intermédiaire)

[ N b a n a ]

b B

(prénasalisation du / N / préfixal plus flottement du / B / préfixal)

[ m b a n a ]  
 b B  
 (assimilation nasale du / N / préfixal)

[ m b a n a ]  
 (b) B  
 (effacement du / b / préfixal)  
 (autres règles)  
 [ómbà:n<sup>h</sup>à] « la porte » (cl3bis+9)

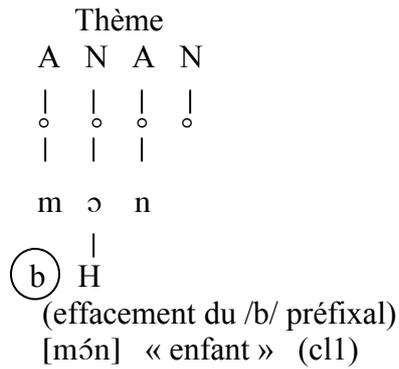
(45) [ b i [ a s i ] ] (punu B41)  
 | |  
 B H B  
 (forme sous-jacente intermédiaire)

[ b y [ a s i ] ]  
 | |  
 b H B  
 (semi-vocalisation de / i / plus flottement du / B / préfixal)

[ b y a s i ]  
 | |  
 (b) H B  
 (effacement du / b / préfixal)  
 (autres règles)  
 [byá:sì] « mentons » (c)

(46) PN1 Thème (fang-ntumu A75a)  
 A N A N A N  
 | | | |  
 o o o o  
 | |  
 m o n  
 |  
 B H  
 (représentation sous-jacente intermédiaire)

Thème  
 A N A N  
 | | | |  
 o o o o  
 | | |  
 m o n  
 |  
 b H  
 (resyllabification du mot plus flottement du / B / préfixal)




---

## Notes

[1] La théorie des tons fixes et des tons flottants a été appliquée au himba, langue bantoue du Gabon qui a fait l'objet de notre thèse de doctorat en 2001. Auparavant, elle avait déjà été appliquée à deux autres langues bantoues du Gabon, le ndaʒa et le kandè, à travers des directions de mémoire de maîtrise en 1998 et en 2004.

[2] C'est Fontaney (1984) qui suggère, la première, la possibilité d'existence d'un ton intonatif en téké. Puech (1987) en confirmera l'existence dans la même langue trois ans plus tard, en l'identifiant comme haut. Depuis, nous avons élargi le domaine d'observation des tons intonatifs aux zones B10, B20 et B30, en même temps que nous avons posé leur nature flottante et établi leur fonction phonologique.

[3] Nous avons tenu à reproduire les exemples de l'auteur tels qu'ils apparaissent dans son article, tantôt à l'intérieur de crochets droits, symboles de la représentation phonétique ; tantôt sans crochets du tout.

[4] La propagation tonale s'applique également à des segments portant déjà un ton. Dans ce cas, elle induit deux conséquences possibles : 1) elle efface le ton fixe de ce segment, 2) elle forme un contour tonal avec ce ton. C'est ce qu'illustrent respectivement les deux exemples a) et b) ci-après :

a) [k ɔ d i] (tsogo B31)

| |  
B H  
(forme sous-jacente intermédiaire)

[k ɔ d i]

| /  
B (H)  
(propagation du / B / plus effacement du / H /)  
(autres règles)  
[mòkòdì...] « ...corde » (c13)  
(cf. [mòkòdì è wá:mì] « ma corde »)

- b) [ PIT [ m ε [ b a: k a ] ] ] (wumvu B24)
- 
- (forme sous-jacente intermédiaire)
- [ PIT [ m ε [ b a: k a ] ] ]
- 
- (propagation du / H / plus création d'un contour tonal / HB /)
- [ mébâ:kà ] « hommes, mâles »

---

## Références

- Fontaney. V L. 1984. Notes towards a description of Teke (Gabon). In: *Pholia* 1: 47-70. Université Lyon2-CRLS.
- Kwèenzi Mikala. J. 1990. Yipunu. In: *Revue Gabonaise des Sciences de l'Homme* 2: 299-306. Actes du séminaire des experts. Alphabet scientifique des langues du Gabon (20/24 février 1989). Université Omar Bongo. Libreville.
- Mavoungou. A. 1998. *Esquisse phonologique et morphologique du ndafa parlé à Mandjaye*. Mémoire de maîtrise. Université Omar Bongo. Gabon.
- Ondo Mébiame. P. 1992. *De la phonologie à la morphologie du fang-ntumu parlé à Aboumezok (Bantou A75)*. thèse de doctorat. Université Libre de Bruxelles. Belgique.
- Puech G. 1987. Tons structurels et tons intonationnels en téké. In: *Pholia* 2: 163-173. Université Lyon 2-CRLS.